



Sanitaire pour le public reçu

Par **maelys17**, le **21/07/2013** à **08:50**

Bonjour,

J'envisage d'ouvrir prochainement un salon de coiffure et je souhaiterai savoir s'il est obligatoire de mettre à disposition des sanitaires pour le public que je vais recevoir en plus des sanitaires pour le personnel. Quel est le texte de loi qui le stipule.

Merci pour votre réponse

M.V